



Recevez la feuille verte au format numérique en vous inscrivant sur le site www.argences.com



Horaires Mairie

Du lundi au vendredi

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30



Pensez au changement d'heure le dimanche 28 mars 2021.



La bibliothèque

a fait l'acquisition de nouveaux ouvrages : romans pour adultes et ados, BD, documentaires, livres jeunesse... N'hésitez pas à passer une commande au "Drive" pour découvrir les nouveautés ! Infos et prise de rdv au 02.31.26.20.45 ou par mail bibliotheque@argences.com. Vous pouvez également consulter le catalogue de la bibliothèque sur www.bibliotheque-argences.fr

Déchets verts

La commune renouvelle le dispositif de ramassage des déchets verts pour les personnes de 72 ans et + (au 1^{er} janvier 2021) ou titulaires d'une carte d'invalidité. Cette année, la participation financière est de 30€. Un courrier sera adressé prochainement aux personnes concernées. **Inscription en Mairie jusqu'au vendredi 26 mars 2021.** Le fonctionnement reste inchangé : le mercredi ramassage des tontes de gazon, feuilles et fleurs fanées (5 sacs max/foyer), le vendredi est destiné exclusivement à la collecte des tailles de haies, buissons... Informations au 02.31.27.90.60.



Emploi

: si vous recherchez un emploi ou une formation, la Maison de Services au Public vous accompagne dans vos démarches. Prenez rendez-vous au 02.31.23.68.08.



Collecte de sang au Forum le jeudi 4 mars 2021 de 15h30 à 19h30. Uniquement en prenant rendez-vous sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte> ou au 02.31.53.53.53.



MESURES COVID-19

Pour rappel, le port du masque est obligatoire jusqu'à nouvel ordre dans les lieux suivants:

- le marché hebdomadaire du jeudi,
- le terrain d'évolution,
- aux abords des établissements scolaires,
- dans les rues du cœur de bourg suivantes : rues Lecomte, de Troarn, Letavernier Pitrou, du Moulin, boulevard Deléan, places de la République et du Général Leclerc.

En mars, élection du CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes va être renouvelé en mars. Les élèves pourront voter par correspondance dans leurs établissements respectifs (groupe scolaire Paul Derrien, école Sainte-Marie et collège Jean Castel). Les jeunes non scolarisés sur la commune pourront voter en Mairie le **samedi 27 mars 2021 de 10h à 10h30**. Le dépouillement aura lieu, ce même jour, à partir de 10h30. Infos au 02.31.27.90.66.

Rappel : la commune a été alertée par des riverains concernant des démarchages frauduleux, notamment sur la conformité des bâtiments et les taxes associées. Nous vous rappelons que la collectivité ne mandate aucune société pour ce type de démarchage. Soyez vigilants et n'hésitez pas à signaler tout comportement suspect à la police municipale (02.31.27.90.67) ou à la Gendarmerie.



N'oubliez pas le CLLAJ

Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes propose aux personnes âgées de 16 à 30 ans les services suivants :

- Une aide dans les démarches administratives liées au logement.
- Un accompagnement dans la recherche de logement.
- Des adresses utiles dans les secteurs privés ou publics et des logements en sous-location sous certaines conditions.

Une permanence a lieu dans les locaux de la CDC Valès dunes, 1 rue Guéritot le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h (sur rdv). Pour tout renseignement ou rdv, contactez le 02.31.85.38.32 ou consultez le site www.achhj.fr.



Travaux

- Chantier de réfection de la rue du Moulin et d'aménagement de la placette située derrière la mairie : comme annoncé le mois dernier, les travaux d'adduction d'eau potable ont été menés par le Syndicat d'eau en février dans la rue du Moulin. La voie va être réouverte à la circulation en attendant les travaux d'effacement de réseau qui seront réalisés par le SDEC fin mars (à compter du 29/03/21, date à confirmer). Attention, lorsque le SDEC débutera son intervention, la rue du Moulin sera de nouveau fermée à la circulation (une déviation sera mise en place).

- Carrefour rue Maréchal Foch/route de Vimont : la météo capricieuse et pluvieuse de ces dernières semaines n'a pas permis de réaliser comme prévu le marquage au sol. Ce chantier sera finalisé dès que le temps le permettra.

- Rue des Ecuys : des travaux de raccordement au réseau gaz seront réalisés à compter du 15 mars 2021 pour une durée approximative d'un mois. Durant le chantier, la rue des Ecuys sera en sens unique.

Espaces verts

- Campagne d'entretien en cours : les arbres et arbustes qui étaient "morts" au niveau de la place de la République ont été coupés. Ils seront replantés avant fin mars pour respecter la saison des plantations.

- Aménagement de l'espace vert situé au niveau du carrefour rue M. Foch : allée piétonne, engazonnement prévu au printemps....

Cérémonie : M. le Maire procèdera au dépôt d'une gerbe au Monument aux morts pour la commémoration des accords d'Évian 1962, fin de la guerre d'Algérie, le vendredi 19 mars 2021.



La déviation: les travaux de la déviation Bellengreville-Vimont ont démarré. En 2021, la 1^{ère} phase du chantier concerne la création d'un giratoire sur le RD 613 à l'Est de Vimont et le raccordement de la RD40, la RD41 et la ZA de Moulit. Un dépliant détaillant les étapes du chantier a récemment été distribué dans les foyers par le Département. Infos sur www.calvados.fr.